RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1997 B 11629
Numéro SIREN : 413 388 596
Nom ou dénomination : SOFINNOVA PARTNERS

Ce dépôt a été enregistré le 08/03/2013 sous le numéro de dépôt 23345



1302336401

DATE DEPOT :	2013-03-08
NUMERO DE DEPOT :	2013R023345
N° GESTION :	1997B11629
N° SIREN :	413388596
DENOMINATION :	SOFINNOVA PARTNERS
ADRESSE :	17 R DE SURENE 75008 PARIS
DATE D'ACTE :	2013/01/24
TYPE D'ACTE :	ACTE
NATURE D'ACTE :	NOMINATION DE DIRECTEUR GENERAL

SOFINNOVA PARTNERS
Société par actions simplifiée au capital de 1.600.000 euros
Siége social : 17 rue de Surène - 75008 Paris
RCS Paris 413 388 596

COMITE DES MANAGING PARTNERS
DU 24 JANVIER 2013

L'an deux mille douze, et le 24 janvier, à 14 heures, les membres du Comité des Managing Partners de la Société se sont réunis sur convocation du Président de la Société.

Sont présents :

- Monsieur Denis Lucquin, Président,
- Madame Monique Saulnier, Directeur Général,
- Monsieur Antoine Papiernik, Directeur Général,
- Madame Rafaèle Tordjman.

Greffe du Tribunal de Commerce de Paris
- 8 MARS 2013
N° DE DEPOT

Le Président constate que tous les membres du Comité des Managing Partners sont présents et que par conséquent le Comité des Managing Partners peut valablement délibérer.

La séance est présidée par Monsieur Denis Lucquin, en sa qualité de Président.

Madame Monique Saulnier assume les fonctions de Secrétaire.

Le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

Nomination d'un directeur général

Le Président fait part aux membres du Comité des Managing Partners de sa proposition de nommer Madame Rafaèle Tordjman Directeur Général de la Société.

Le Comité des Managing Partners décide à l'unanimité, Madame Rafaèle Tordjman ne prenant pas part au vote conformément à l'article 14 des statuts, de nommer :

Madame Rafaèle Tordjman, demeurant 35 rue de l'Opéra 75002 Paris

en qualité Directeur Général de la Société, à compter de jour et pour une durée de six ans prenant fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle ordinaire appelée à statuer sur les compter de l'exercice écoulé, tenue l'année au cours de laquelle expire le mandat soit en principe l'assemblée générale annuelle ordinaire qui sera appelée à statuer sur les compter de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et qui se tiendra en 2019.
Madame Rafaèle Tordjman a d'ores et déjà fait savoir qu'elle acceptait le mandat de Directeur Général qui vient de lui être conféré.

Il est rappelé que la rémunération de Madame Rafaèle Tordjman en qualité de Membre du Comité des Managing Partners a été fixée à l'occasion d'une précédente décision du Comité des Managing Partners.

Pouvoir pour formalités

Il est donné pouvoir à tout porteur d'un original de ce document pour procéder aux formalités d'enregistrement rendu nécessaires par cette décision.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 15 heures.

De ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, qui après lecture, a été signé par l'ensemble des Membres du Comité participant au vote et par Madame Rafaèle Tordjman qui assistait à la réunion du Comité.

Monsieur Denis Lucquin,
Président

Madame Monique Saulnier,
Directeur Général

Monsieur Antoine Papiernik
Directeur Général

En présence de

Bon pour acceptation des fonctions de directeur général

Madame Rafaèle Tordjman[1]

[1] Mention manuscrite à recopier « *Bon pour acceptation des fonctions de directeur général* »

Low	*Last*
5.30	5.43
5.19	5.35
5.28	5.38
5.32	5.40
5.35	5.45
5.42	5.49